

Safer's TROUNCE INSECTICIDE COUR ET JARDIN

Solution
DOMESTIQUE

**Pour usage sur les plantes ornementales d'intérieur, les plantes ornementales en serre et les poivrons en serre pour contrôler organismes nuisibles énumérés.
NE PAS utiliser ce produit dans les serres commerciales.**

Pour usage extérieur sur les poiriers, les tomates, les haricots et les plantes ornementales d'extérieur pour contrôler organismes nuisibles énumérés.

Pour usage extérieur sur le gazon autour des bâtiments pour contrôler les punaises des céréales.

PRINCIPE ACTIFS:

Sels de potassium d'acides gras 1,0%
Pyréthrines 0,01%

NO. D'ENR. 20563 LOI P.A.

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

CONTENU NET: 1 L

PRÊT À L'EMPLOI

Woodstream Canada Corporation,
Unit 1, 25 Bramtree Court,
Brampton, ON, L6S 6G2
1-800-800-1819

BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI

L'insecticide pour la cour et le jardin Safer's TROUNCE est un produit à action rapide sur les insectes et à dégradation rapide. À l'achat, le bec gicleur est fermé. Pour l'ouvrir, il suffit de le tourner jusqu'à l'obtention du jet désiré. Lorsque les insectes font leur apparition, vaporiser sur toutes les parties de la plante incluant le dessus et le dessous des feuilles. Tenir le flacon en position verticale lors de la vaporisation. Les insectes doivent être vaporisés pour être détruits.

MODE D'EMPLOI :

DIRECTIVES D'EMPLOI GENERALES

Dès la première apparition des insectes, pulvériser pour bien couvrir tout le feuillage, y compris les surfaces supérieures et inférieures des feuilles jusqu'à ce qu'elles soient humides. **NE PAS** mouiller les plantes jusqu'au point de ruissellement ou d'égouttement. Pour améliorer l'efficacité du produit, l'appliquer directement sur les organismes nuisibles indiqués dans la mesure du possible. Le traitement peut être répété après 10 jours seulement si l'infestation persiste ou réapparaît.

POUR USAGE SUR LES PLANTES ORNEMENTALES D'INTÉRIEUR

Pour contrôler les Pucerons, Aleurodes, Cochenilles, Tétranyques et Cochenilles farineuses: NE PAS appliquer sur des plantes d'intérieur destinées à la consommation humaine ou animale (p. ex. fines herbes). **NE PAS** dépasser 59.5 mL par m². Utiliser avec prudence sur les nouvelles pousses ainsi que sur les plants et le feuillage jeunes et tendres. L'essayer d'abord sur une ou deux feuilles pour s'assurer de son innocuité.

POUR USAGE SUR LES PLANTES ORNEMENTALES DE SERRE ET LES POIVRONS DE SERRE

Pour contrôler Pucerons, Aleurodes, Cochenilles, Tétranyques, Cochenilles farineuses : NE PAS utiliser ce produit dans les serres commerciales. **NE PAS** dépasser 59.5 mL par m². Ce produit peut être utilisé sur les poivrons de serre jusqu'à la veille de la récolte. Laver les poivrons avant de les consommer.

POUR USAGE EXTÉRIEUR SUR LES POIRIERS, LES TOMATES, LES HARICOTS, LES PLANTES ORNEMENTALES D'EXTÉRIEUR ET LE GAZON AUTOUR DES BÂTIMENTS

Pour contrôler Pucerons, Cicadelles, Perce-oreilles, Aleurodes et Punaises des céréales sur les poiriers, les tomates, les haricots et les plantes ornementales d'extérieur : NE PAS dépasser 59.5 mL par m². Appliquer tôt le matin ou le soir – mais jamais dans la lumière directe du soleil. Pulvériser seulement lorsque l'air est calme et que la température est au-dessous de 28°C. Ce produit peut être utilisé sur les poiriers, les tomates et les haricots jusqu'à la veille de la récolte. Laver les fruits et légumes indiqués avant de les consommer. Utiliser avec prudence sur les nouvelles pousses ainsi que sur les plants et le feuillage jeunes et tendres. L'essayer d'abord sur une ou deux feuilles pour s'assurer de son innocuité.

Pour contrôler punaises des céréales sur le gazon : Une couverture complète est essentielle pour assurer un contrôle efficace. 1 L de produit couvrira environ 17 mètres carrés, selon la sévérité de l'infestation. **NE PAS** dépasser 136.2 mL par m².

LIMITATIONS D'UTILISATION

NE PAS appliquer sur un plan d'eau.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales.

MISES EN GARDE : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Le produit peut causer une irritation des yeux et de la peau. Éviter le contact avec les yeux et la peau. **NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un brumisateu/nébulisateur, qu'il soit portatif ou fixe.** **NE PAS appliquer ce produit comme pulvérisation d'ambiance.** **NE PAS** appliquer pendant la floraison ou lorsque la température dépasse 28° C. **NE PAS** utiliser sur les pois de senteur, les capucines ou les fougères fines. Les Schizanthus peuvent être sensibles à la pulvérisation topique de ce produit sur leurs feuilles.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les abeilles. Éviter d'appliquer ce produit à proximité de plantes en fleurs. Si le produit doit être appliqué pendant la période de floraison, ne l'appliquer qu'en soirée, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Toxique pour les arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des insectes prédateurs et parasitoïdes, des araignées et des acariens). Réduire le plus possible l'exposition des zones non ciblées. **NE PAS** l'appliquer là où des écoulements peuvent se produire.

ENTREPOSAGE :

NE PAS entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION :

NE PAS réutiliser les contenants vides. Jeter avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou utilisés en partie doivent être apportés à une décharge de déchets dangereux provinciale ou municipale.

PREMIERS SOINS:

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. **NE PAS** faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. **NE RIEN** administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VETEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : L'exposition de la peau peut provoquer des sensations transitoires (picotement, brûlure, démangeaison, engourdissement). Les autres symptômes d'exposition peuvent comprendre des effets respiratoires (comme la toux, l'irritation

des voies respiratoires ou l'essoufflement), des nausées, des céphalées ou des étourdissements.
Administer un traitement symptomatique.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.